

N° 2025-098

**PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DES VERSANTS D'AIME
ET HAUTE TARENTAISE**

L'an deux mil vingt-cinq le 09 juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué le deux juillet, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, VILLIEN Michelle,
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes MARTINOD Marie, PAVIET Rose (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)
MM BOUTY Georges (donne pouvoir à M. Lucien SPIGARELLI), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE).

Absents :

Mme FAVRE Maryse,
MM. PELLICIER André, URBAIN Xavier, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

dont pouvoir : 3

Dans un contexte marqué par des besoins sociaux croissants et une attente accrue en matière de services à la population, les Communautés de communes des Versants d'Aime et de Haute Tarentaise ont engagé, depuis novembre 2023, une étude sociale conjointe.

Cette démarche vise à construire un projet social de territoire cohérent, coordonné et adapté aux réalités locales, en identifiant les complémentarités possibles et les opportunités de mutualisation entre les deux collectivités.

L'étude a permis de dresser un diagnostic partagé des enjeux sociaux sur l'ensemble du territoire, à travers plusieurs thématiques : petite enfance, jeunesse, accès aux droits, emploi, santé, vieillissement, handicap, etc.

Outre l'analyse des besoins et de l'offre existante, cette étude propose une feuille de route, articulée autour de fiches projet, pour répondre aux objectifs stratégiques identifiés tout au long de la démarche.

Le projet social poursuit plusieurs finalités :

- Offrir une vision globale et actualisée des besoins des habitants et des agents des deux collectivités ;
- Encourager une approche transversale entre les services des collectivités ;
- Renforcer la dynamique partenariale, en impliquant l'ensemble des acteurs locaux (CAF, Département, Éducation nationale, associations, Mission locale, etc.).

Dans le cadre de cette étude, plusieurs priorités ont été définies pour guider les politiques sociales des deux EPCI dans les prochaines années :

- Soutien aux familles et à la parentalité ;
- Renforcement de l'offre à destination des jeunes ;
- Favorisation de l'autonomie des personnes âgées ;
- Meilleure prise en compte du handicap ;
- Amélioration de l'accès aux droits et aux soins ;
- Valorisation des secteurs d'emploi locaux pour renforcer l'insertion ;
- Soutien au développement économique et à l'attractivité du territoire ;
- Facilitation de l'accès au logement pour tous.

Le projet social ainsi élaboré se décline en un plan pluriannuel de 20 projets, organisé autour de 5 axes prioritaires :

- Famille et parentalité
- Jeunesse
- Seniors
- Handicap
- Accès aux droits, aux soins et gouvernance

Le projet social de territoire est présenté en pièce jointe de la délibération.

Ce document constitue avant tout un point de départ, une feuille de route qui s'enrichira et s'adaptera au fil des années. Les projets identifiés ne verront pas le jour dans les mêmes délais : certaines actions pourront être déployées rapidement, d'autres nécessiteront un temps de maturation plus long, et quelques-unes devront peut-être être abandonnées ou transformées selon l'évolution des besoins et des contraintes budgétaires. Cette approche pragmatique permet d'avancer avec lucidité tout en gardant le cap sur les ambitions communes.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2023-084 notifiant la convention constitutive de groupement de commande avec la CCHT dans le cadre d'une étude sociale,

Considérant le projet social et plan d'action présenté par le Cabinet Ithéa lors du conseil communautaire du 11 juin 2025,

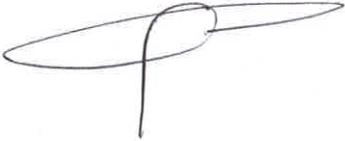
PREND ACTE des conclusions de l'étude sociale conjointe des communautés de communes Les Versants d'Aime et de la Haute-Tarentaise,

APPROUVE les orientations du projet social commun.

FAIT ET DELIBERE LE 09 JUILLET 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

